

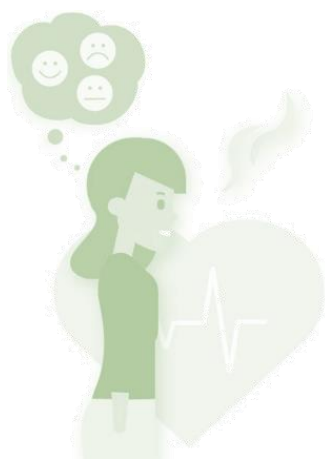
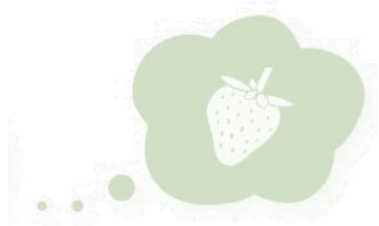
Suivi des signaux faibles : Bilan 2021 sur les signalements de nuisances olfactives dans le Grand Est



Les nuisances olfactives apparaissent comme le deuxième motif de plainte après le bruit.

L'olfaction est un sens qui nous permet de reconnaître et d'analyser l'odeur perçue, mais de façon subjective. En effet, une même odeur peut être interprétée comme étant agréable ou gênante. Cette perception relève d'une évocation personnelle et est donc propre à chaque individu selon sa capacité olfactive, son ressenti, son « goût », sa culture, ...

De même que les seuils de perception d'une odeur sont propres à chaque personne.



La relation entre odeurs et santé n'est pas évidente et elle est peu étudiée.

Les odeurs sont difficiles à caractériser de manière précise mais il convient de noter que **les nuisances olfactives sont rarement associées à des notions de toxicité**. Les odeurs sont en effet le plus souvent perçues à des concentrations très faibles, bien inférieures aux valeurs limites reconnues comme pouvant porter atteinte à la santé.

Il n'en reste pas moins que certaines molécules peuvent à la fois être toxiques et odorantes, d'autres odorantes et non toxiques, ou l'inverse comme pour le monoxyde de carbone, inodore mais dangereux à partir d'un certain seuil. Toutefois, les nuisances olfactives générées peuvent avoir un impact

psychologique négatif lorsqu'elles sont jugées excessives.

Comment réaliser un signalement de nuisances olfactives auprès d'ATMO Grand Est ?

Pour tout signalement, n'hésitez pas à utiliser les formulaires accessibles directement sur notre site Internet, dans la partie « [Services](#) » ou « [Contact](#) ».



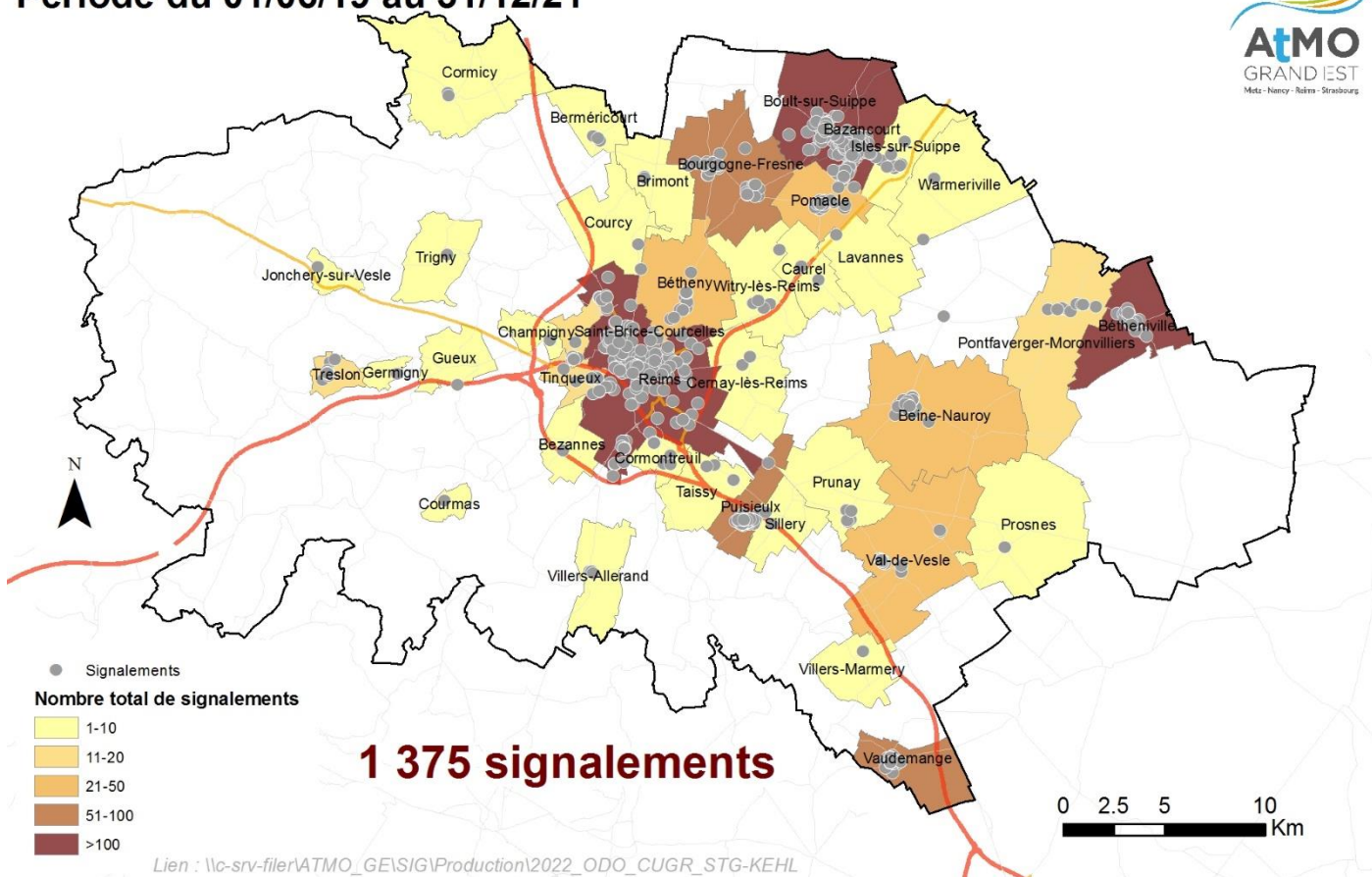
SIGNALER UNE ODEUR

[Le Grand Reims](#)

[L'Eurodistrict de Strasbourg-Ortenau](#)

[Le reste du territoire du Grand Est](#)

Bilan des signalements d'odeurs sur le Grand Reims Période du 01/06/19 au 31/12/21



La **Communauté Urbaine du Grand Reims** s'est engagée depuis le **1^{er} juin 2019** dans une démarche de gestion de la problématique des odeurs sur son territoire en s'appuyant sur une application de signalements de nuisances olfactives (**ODO**).

Depuis sa mise en application au 1^{er} juin 2019 jusqu'au 31 décembre 2021, **1 375 signalements** ont été recensés. **Rien que sur l'année 2021, il s'agit de 476 signalements recensés sur ce territoire.** Parmi les communes dont le nombre total de signalements dépassent le nombre de 100, nous retrouvons :

- Bazancourt (322 signalements)
- Reims (310 signalements)
- Boult-sur-Suippe (190 signalements)
- Bétheniville (140 signalements)

Les évocations majoritaires reportées par les signalants sont associées aux spécificités des activités prépondérantes sur chaque territoire.

Ainsi, sur le territoire du Grand Reims, les **4 évocations** les plus utilisés sont : épandages, « autres » (fermentation de betterave, drèche, poisson, urine, produits phytosanitaires, méthane, luzerne déshydratée ou encore de bassin), excréments et égout/œuf/pourri/soufre.

En termes de répartition des signalements sur 2021, le territoire du Grand Reims a présenté un maximum de signalements en août avec 104 signalements dont près de **40%** avec une évocation « épandages ».

Quelques chiffres clés

1 375 signalements en 2 ans et 6 mois

En majorité, une odeur signalée est très souvent gênante à très gênante, très forte et en continu.

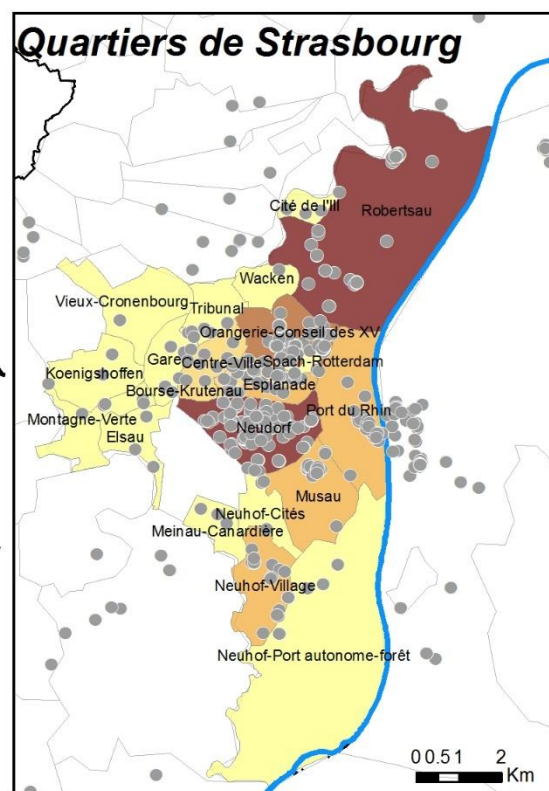
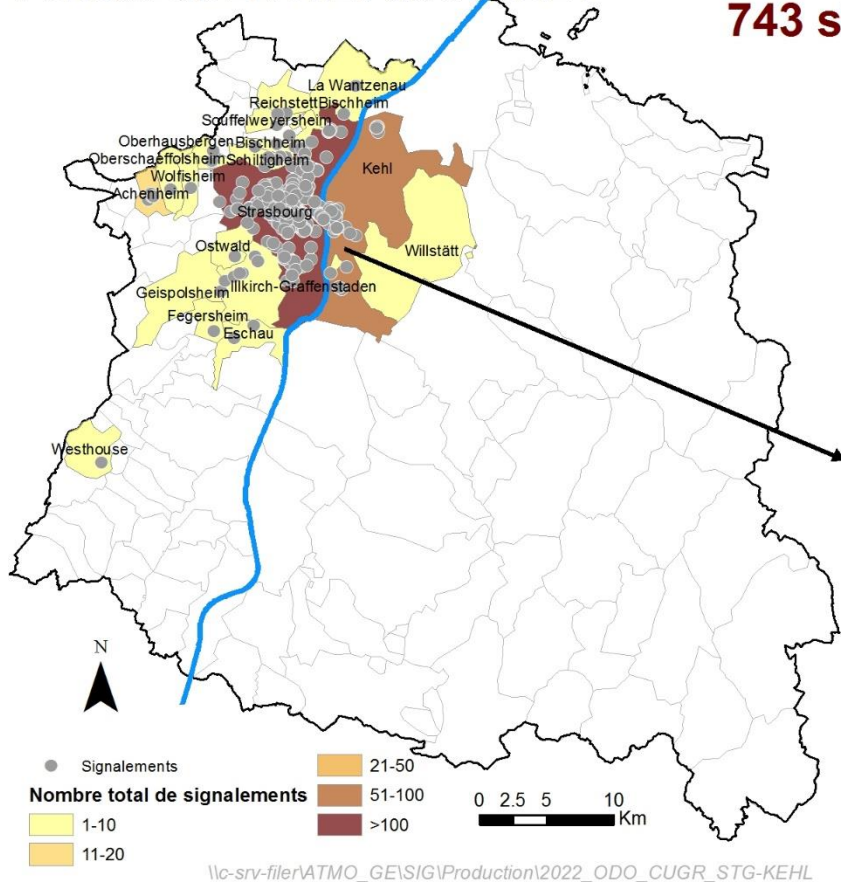
39 communes avec au moins 1 signalement

21% des signalements sur Bazancourt

Pics de signalements en août 2019 et août 2021 (respectivement 144 et 104 signalements)

Bilan des signalements d'odeurs sur l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau Période du 27/11/20 au 31/12/21

743 signalements



Quelques chiffres clés

743 signalements en 1 an et 1 mois

En majorité, une odeur signalée est très souvent gênante à très gênante, très forte et en continu.

18 communes avec au moins 1 signalement

82% des signalements à Strasbourg

Pics de signalements en décembre 2020 et février 2021 (respectivement 127 et 110 signalements)

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau s'est engagé depuis le 27 novembre 2020 dans une démarche de gestion de la problématique des odeurs sur son territoire en s'appuyant sur une application de signalements de nuisances olfactives (**ODO**).

Depuis sa mise en application au 27 novembre 2020 jusqu'au 31 décembre 2021, **743 signalements** ont été recensés. Rien que sur l'année 2021, il s'agit de **606 signalements recensés sur ce territoire**. Parmi les communes dont le nombre total de signalements dépassent le nombre de 50, nous retrouvons :

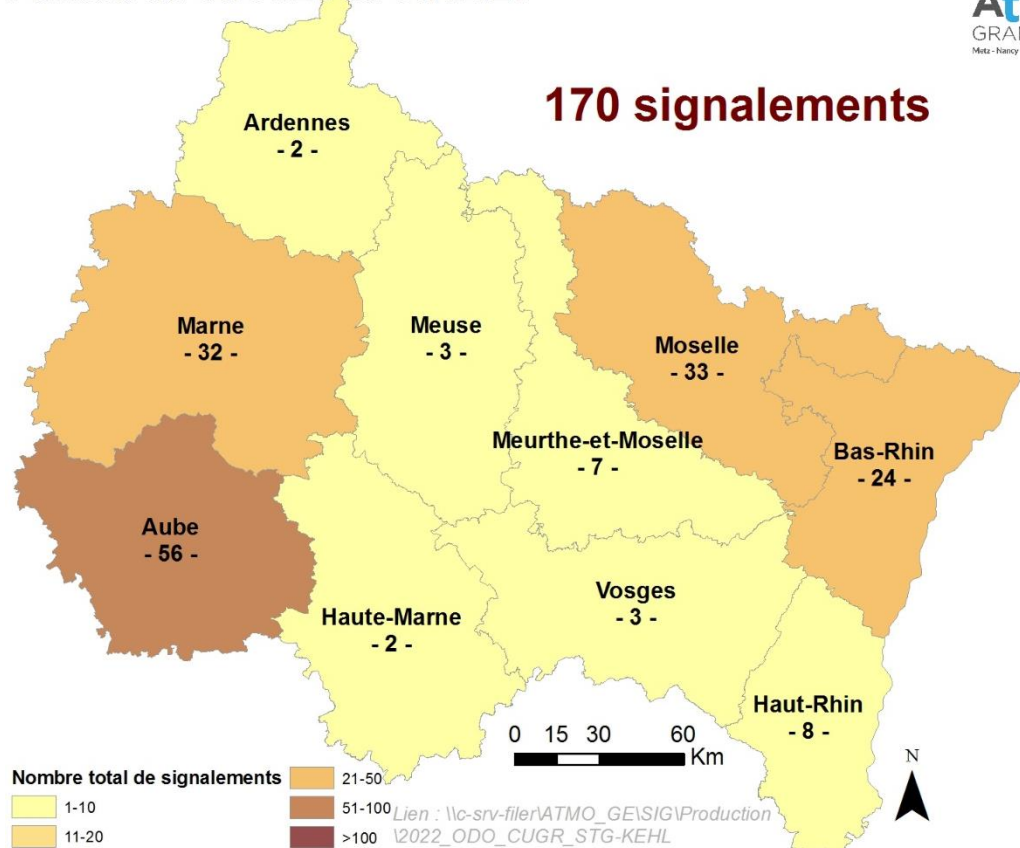
- Strasbourg (605 signalements)
- Kehl (83 signalements)

Les évocations majoritaires reportées par les signalants sont associées aux spécificités des activités prépondérantes sur chaque territoire.

Ainsi, pour le territoire de Strasbourg-Ortenau, il s'agit de levure, brûlé, hydrocarbures et acide/piquant.

En termes de répartition des signalements sur 2021, pour le territoire de Strasbourg-Ortenau, le maximum sur un mois a été observé en février 2021 avec 110 signalements dont plus de **50%** étaient associés aux évocations « hydrocarbures » ou « levure ».

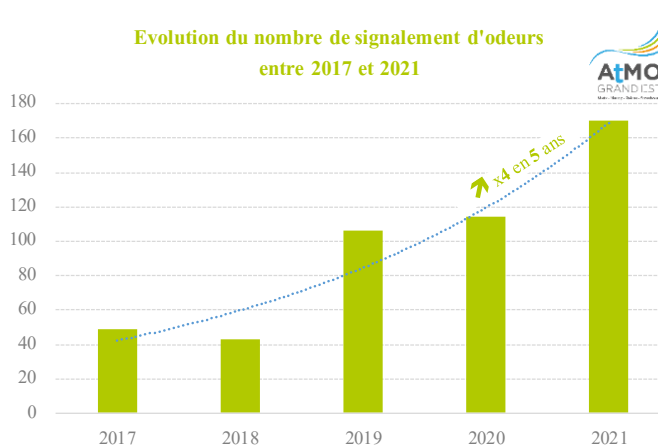
**Bilan des signalements d'odeurs sur la région Grand Est
(Hors signalements intégrés aux plateformes ODO)
Période du 01/01/21 au 31/12/21**



En 2021, hors signalement via les applications ODO sur le Grand-Reims et Strasbourg-Ortenau, ATMO Grand Est a réceptionné **170 signalements** de nuisances olfactives, soit une augmentation de 60 signalements par rapport à 2020.

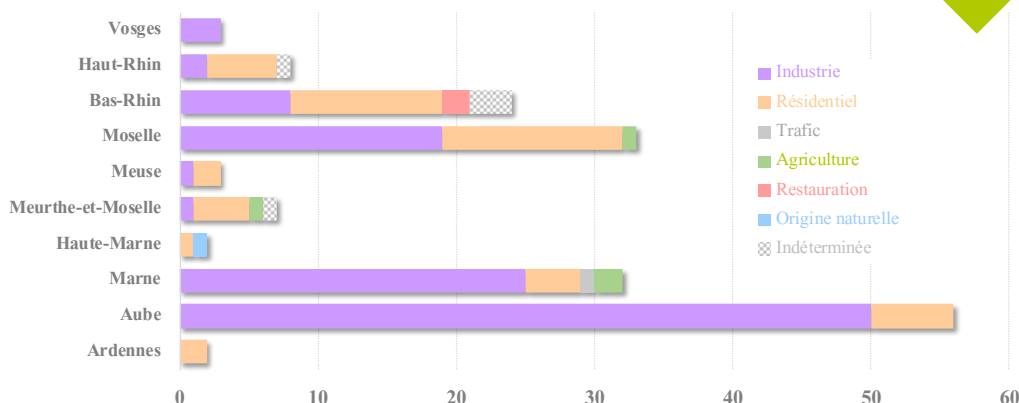
En proportion, ce sont les signalements de nuisances olfactives associées à des activités industrielles (méthanisation, traitements de surface, production d'isolants, etc.) qui sont reçues en majorité puis au résidentiel, notamment des problèmes d'émissions liées au chauffage domestique.

Evolution du nombre de signalement d'odeurs entre 2017 et 2021



Répartition des plaintes traitées par département en fonction de l'origine en 2021
(Hors signalement via ODO sur le Grand Reims (51) et Strasbourg-Ortenau (67))

En 2021, le département de l'Aube a présenté un nombre conséquent de signalements (56 au total) dont près de 90% étaient associés à une origine supposée industrielle dans laquelle l'activité de méthanisation était prépondérante.



Pour le département de la Moselle, qui comptabilisent 33 signalements, les origines sont plus diversifiées : 58% industrie, 39% résidentiel et 3% agriculture.

ATMO Grand Est prend en compte tout signalement de nuisances olfactives qu'un particulier lui transmet. Par défaut, celui-ci est intégré dans notre base de données de suivi des signaux faibles et des odeurs, nous permettant d'en réaliser un suivi dans le temps si d'autres plaintes similaires nous parvenaient sur le même secteur.

En fonction de l'origine suspectée de la nuisance olfactive, ATMO Grand Est peut, après le consentement du particulier, transférer le signalement auprès d'organismes compétents en la matière. Les tableaux ci-dessous mettent en avant les organismes contactés préférentiellement selon la nature du signalement.

Origine résidentielle : trouble du voisinage tel que feu de cheminée, brûlage de déchets verts

Outre la démarche de concertation/discussion avec la(les) personne(s) à l'origine de ce désagrément que vous avez peut-être déjà initiée, vous pouvez également vous référer aux recours définis sur le site du service-public.fr ([Troubles de voisinage : nuisances olfactives \(odeurs\) | service-public.fr](http://service-public.fr)).

Le maire est le garant de la salubrité, il peut donc faire cesser ces nuisances en mandatant un inspecteur de la salubrité afin qu'il constate la réalité et l'importance du trouble.

Origine industrielle

Si l'industriel en question est une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE), il est recommandé de s'orienter vers [l'Unité Départementale de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement \(DREAL\) -Grand Est](#). La DREAL est en charge du suivi environnemental des sites industriels.

Si l'industriel n'est pas une ICPE, il faut s'orienter par défaut auprès [des services de la mairie](#).

Il est recommandé d'en informer le service environnement de l'industriel concerné par la nuisance olfactive afin qu'ils puissent potentiellement intervenir sur leurs process.

Origine agricole

Si les odeurs sont liées à des activités d'élevage ou que vous souhaitez des informations sur la réglementation, il est recommandé de vous orienter vers la Chambre Départementale de l'Agriculture et la [Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt \(DRAAF\) Grand Est](#).

Si une odeur est liée à l'utilisation de produits phytosanitaires, il est recommandé de vous orienter vers [l'Agence nationale sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail \(ANSES\)](#). S'il y a intoxication, veuillez-vous orienter vers le [centre antipoison](#).



[En savoir plus sur la plateforme de signalements des odeurs du Grand Reims](#)

[En savoir plus sur la plateforme de signalements des odeurs de l'Eurodistrict-Ortenau](#)

[En savoir plus sur le projet AQAMETHA \(méthanisation\) et la méthode de langage des Nez](#)